

## Le National met l'initiative en musique



FORMATION MUSICALE Le Conseil fédéral estime que le fédéralisme ne permet pas à la Confédération d'intervenir. (ARCHIVES GUILLAUME PERRET)

Le Conseil national veut renforcer la formation musicale des enfants et des jeunes. Il a décidé hier, par 126 voix contre 57, de recommander l'acceptation de l'initiative populaire «jeunesse + musique». Le Conseil fédéral s'y oppose au nom du fédéralisme.

Le texte obligerait la Confédération et les cantons à encourager la formation musicale et Berne serait tenue de définir des critères particuliers pour l'enseignement de la musique à l'école. «C'est une atteinte à la souveraineté cantonale et au fédéralisme», a affirmé en vain le conseiller fédéral Didier Burkhalter. Et c'est contraire au système d'éducation en Suisse, selon le ministre de l'Intérieur. Car les cantons sont en train de mettre en œuvre de grandes orientations applicables sur le plan suisse (concordat Harnos, plans d'études à l'échelon d'une région linguistique). Accepter l'initiative reviendrait à saper les travaux en cours.

Faisant fi de ces préoccupations, la majorité a souhaité améliorer le statut de la musique dans la formation. Elle peut renforcer la cohésion nationale et favorise le développement de la personnalité et le développement social, ont argumenté maints orateurs.

Plusieurs élus ont aussi insisté sur l'égalité des chances. L'initiative offrirait aux enfants l'accès à la musique indépendamment du porte-monnaie de leurs parents. L'opposition est venue des rangs de l'UDC et des libéraux-radicaux, qui tiennent mordicus à l'autonomie cantonale et craignent des coûts supplémentaires. D'autres branches de l'enseignement sont plus importantes, selon eux. L'initiative «jeunesse + musique» a été déposée il y a deux ans munie de quelque 153 000 signatures. Le comité d'initiative est présidé par la conseillère aux Etats Christine Egerszegi (PLR/AG). /ats

L'Impartial du 29 septembre 2010